

LES CAHIERS DE GERARD PHILIPPE

Semaine paire

Du 17 au 22 septembre 2018

N° 3

Du côté du planning...

Lundi 17	14h 15h30	Réunion de direction Réunion vie scolaire
Mardi 18	18h	Réunion parents-professeurs des 6e et 4 ^e
Mercredi 19		
Jeudi 20	8-9h 10h 18h	Heure syndicale Bilan de gestion à la Direction Académique d'Evry Réunion parents-professeurs des 5e et 3 ^e
Vendredi 21		

Dates à retenir

- ✓ **Conseil Ecole-Collège** Lundi 24 septembre 2018 à 17h00
- ✓ La première **cellule de veille** se tiendra le mardi 25 septembre à 9h ,
salle « Le Joueur ».

*Cette cellule constitue un outil de repérage des risques de rupture scolaire.
Elle permet d'identifier des problématiques individuelles et de proposer des actions de
remédiation de natures différentes pour les élèves en difficulté en terme de travail et/ou de
comportement*

- ✓ **Conseil pédagogique** : Jeudi 27 septembre à 17h30

Afin de sensibiliser les élèves de 3^{ème} à l'environnement économique et professionnel et de préparer efficacement leur orientation à l'issue du collège, une séquence d'observation obligatoire en milieu professionnel, est programmée **du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 inclus**.

Les **stages en milieu professionnel** (entreprises, associations, administrations,...) sont un élément indispensable du projet pédagogique de chaque élève. Ils favorisent une meilleure orientation et préparent l'intégration de nos enfants dans le monde économique. Ils contribuent à aider les élèves à mesurer l'importance des savoirs scolaires et à comprendre que les règles de vie à l'école sont des règles de vie sociale.

A l'issue du stage, les élèves devront élaborer un **rapport** selon les directives données par le professeur principal. Ce travail sera évalué : notation du rapport (retour du rapport le 25 janvier 2019) et **oral de présentation** du stage (semaine avant les vacances de février). Un professeur de la classe sera chargé du suivi du stage dans l'entreprise.

Chaque élève de 3^{ème} a reçu par l'intermédiaire de son professeur principal trois conventions de stage. Celles-ci seront à lui retourner rapidement. La date limite de remise des conventions est fixée au retour des vacances de Toussaint (lundi 5 novembre 2018).

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème}.

Du côté du B.O

Personnels

- **Établissements d'enseignement français à l'étranger**
Recrutements et détachements - rentrée scolaire 2019-2020
note de service n° 2018-102 du 6-9-2018 (NOR [MENH1817277N](#))

Enseignements primaire et secondaire

- **Enseignements primaire et secondaire**
L'éducation à la sexualité
circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018 (NOR [MENE1824340C](#))